



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

climat

Question écrite n° 89341

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le financement de la COP 21. Cette conférence qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 au Bourget devait être en partie financée par le mécénat et une cinquantaine d'entreprises mécènes soutiennent en effet son organisation. Mais le ministère avait fixé un objectif d'une COP financée à hauteur de 20 % par le mécénat. Or ce seuil semble inenvisageable alors que le seuil des 10 % vient tout juste d'être atteint. Il vient donc lui demander comment le Gouvernement envisage de financer cette conférence.

Texte de la réponse

Le ministre des affaires étrangères et du développement international avait fixé au secrétaire général de la COP21 un objectif ambitieux de 20 % des dépenses pour l'organisation de la conférence financés par le mécénat. Près d'une soixantaine d'acteurs publics et privés ont apporté leur concours à l'organisation de la COP21. Le recours au mécénat a été un succès puisque des contributions évaluées à un coût commercial de 26,9 M€ ont été recueillies (la majorité ayant été apportées sous forme de contributions en nature), soit 15 % des dépenses totales prévues sur le programme 341 "Conférence Paris Climat 2015" dédié à l'organisation de la COP21. Ce résultat est comparable en pourcentage à celui obtenu par les organisateurs de la Conférence de Copenhague, mais nettement supérieur en montant. L'appel au mécénat a poursuivi un triple objectif : - alléger l'important effort financier consenti par l'État, étant entendu que le budget du programme 341 avait été fixé de façon à couvrir l'intégralité du coût de la conférence hors dépenses de sécurité ; - souligner le rôle des entreprises dans la recherche des solutions pour lutter contre les dérèglements climatiques ; - bâtir une conférence aussi éco-responsable que possible, notamment en limitant son empreinte carbone et en bénéficiant des meilleures compétences et technologies disponibles. Cet objectif a été atteint, notamment sur le plan financier. L'engagement du gouvernement de respecter strictement le budget imparti qui s'était traduit par des directives claires en amont et une vigilance durant l'exécution, sera tenu et un reliquat de l'ordre de 10 % du budget global de 187 M€ ouvert sur les exercices 2015 et 2016 pourra même être restitué à l'issue de l'exercice 2016.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89341

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7321

Réponse publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7898